

BLOC 1 – Motivation et apprentissage	
<p>Qu'est-ce qui vous motiverait à vous impliquer davantage dans votre projet d'études, excepté l'aspect financier ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'encadrement académique et institutionnel (exemples : soutien accru des directions de recherche, meilleure accessibilité des personnes encadrantes, amélioration du suivi des directions de programme, offre de formations à l'encadrement pour le corps professoral, clarification des parcours liés aux activités de recherche des personnes étudiantes). • Développer une offre de formation et d'accompagnement adaptée aux besoins (ex. : cours transversaux abordant la rédaction, la méthodologie, la médiation et le français, formations sur la recherche et la rédaction scientifique, cours interdisciplinaires). • Aménager des environnements de travail fonctionnels et stimulants (ex. : bureaux adaptés avec écran et luminosité, amélioration et accessibilité de la bibliothèque facultaire, salles de rédaction, espaces dédiés pour le travail individuel et collectif, lieux favorisant la concentration et espaces de pause). • Renforcer la collaboration et décloisonner les silos (ex. : entraide et échanges entre personnes étudiantes, création d'espaces et d'événements favorisant le partage, mise en place d'un programme de mentorat entre les cycles et avec l'industrie). • Soutenir l'engagement et valoriser les perspectives (ex. : aide financière aux initiatives étudiantes, promotion de l'implication étudiante, mise en valeur des débouchés professionnels, présentation de parcours et liens avec les milieux de travail, mobilité internationale). • Favoriser l'intégration sociale, le bien-être et le sentiment d'appartenance (ex : accueil structuré au-delà de l'académique, activités de rencontres et vie facultaire active, briser l'isolement en encourageant des activités régulières de rédaction collective, création d'une culture de communauté et interactions humaines).
<p>Comment pourrait-on mieux vous préparer au marché de l'emploi ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les liens avec le marché du travail et les milieux professionnels (ex. : rencontres avec des employeurs via des conférences ou des foires, développement de stages industriels et postdoctoraux, bourses financées par l'industrie, journées carrière incluant la recherche, meilleure représentation des sciences dans les foires d'emploi). • Offrir un accompagnement structuré vers le monde académique et non académique (ex : meilleure information sur les perspectives en recherche, ressources pour entreprendre une carrière académique postdoctorale ou professorale, soutien pour postuler, aide au CV et aux démarches, services de placement et répertoire d'opportunités, valorisation des parcours professionnels de personnes diplômées et employées, amélioration de la visibilité des débouchés par des présentations, des balados et des vidéos). • Développer des compétences transversales et des habiletés transférables (ex. : diversification de la formation pour intégrer des cours en gestion ou en finances, apprentissages par le biais d'initiatives et cafés étudiants, apprentissage du français, encouragement de l'interdisciplinarité). • Améliorer la communication et l'accès à l'information (ex. : rapprochement avec les associations étudiantes, diffusion proactive au moyen d'affiches, tournées dans les départements et laboratoires, meilleure visibilité des opportunités d'emplois, de stages et de programmes, accueil structuré des personnes étudiantes en recherche). • Faciliter le réseautage, les échanges entre personnes étudiantes et diplômées (ex. : cafés-rencontres, événements informels, dialogues entre disciplines, activités entre cycles, mises en contact de la personne étudiante avec l'industrie via le rôle de catalyseur de la direction de recherche).

BLOC 2 – Encadrement et supervision			
Quelles conditions devraient être réunies pour un bon encadrement ?	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un encadrement équitable et adapté aux réalités étudiantes (ex. : gestion des rapports de pouvoir et des enjeux relationnels, limitation des situations de proximité excessive, implantation de mécanismes de rétroaction et de suivi du bien-être tels que des sondages périodiques via MonPortail, prise en compte des réalités financières, professionnelles et personnelles, financement externe sécurisant). • Clarifier les rôles (ex : responsabilité partagée entre personnes superviseuses et directions de programme et entre personnes encadrées / encadrantes, attentes communes entre personnes étudiantes et direction, règles, mécanismes de résolution de conflits). • Implanter un plan de collaboration qui permettrait : <ul style="list-style-type: none"> ○ D’assurer un suivi structuré, régulier et formalisé (ex. : jalons de progression, rappels, dépôt de rapports annuels, rencontres fréquentes avec la direction de recherche, orientations facultaires de suivi). ○ D’alléger et d’équilibrer la charge du plan de collaboration (ex. : réduction des lourdeurs administratives, simplification du processus). ○ D’améliorer la clarté, l’accessibilité et l’accompagnement autour du plan (ex. : guide explicatif du plan). ○ De dépasser les limites actuelles du plan comme levier d’encadrement. • Renforcer la communication (ex. : centralisation de l’information, trousse de démarrage pour nouvelles personnes étudiantes, implication plus élevée des associations étudiantes). 		
Quelle forme devrait avoir un comité d’encadrement ?	<p>Le comité pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être structuré et reposer sur des règles claires. • Mettre en valeur le rôle de premier plan joué par la direction de recherche. • Se tenir une à deux fois par année. • Être composé d’une personne directrice et d’une codirectrice (avec des moments sans elle pour favoriser la libre parole), d’une personne professeure membre du département et d’une personne externe neutre. 		
Quelles retombées aurait un comité d’encadrement ?	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleur suivi du parcours étudiant • Amélioration de la qualité de l’encadrement • Sentiment accru de soutien et de sécurité • Valorisation des bonnes pratiques (ex. prix « Étoiles de l’encadrement ») • Sensibilisation des personnes encadrantes </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> • Rééquilibrage des rapports de pouvoir • Espace d’expression sécuritaire • Diversité de perspective • Suivi structuré et continu • Promotion d’une culture de qualité en encadrement </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur suivi du parcours étudiant • Amélioration de la qualité de l’encadrement • Sentiment accru de soutien et de sécurité • Valorisation des bonnes pratiques (ex. prix « Étoiles de l’encadrement ») • Sensibilisation des personnes encadrantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Rééquilibrage des rapports de pouvoir • Espace d’expression sécuritaire • Diversité de perspective • Suivi structuré et continu • Promotion d’une culture de qualité en encadrement
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur suivi du parcours étudiant • Amélioration de la qualité de l’encadrement • Sentiment accru de soutien et de sécurité • Valorisation des bonnes pratiques (ex. prix « Étoiles de l’encadrement ») • Sensibilisation des personnes encadrantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Rééquilibrage des rapports de pouvoir • Espace d’expression sécuritaire • Diversité de perspective • Suivi structuré et continu • Promotion d’une culture de qualité en encadrement 		

BLOC 3 – Bien-être, conditions d'études et milieu de vie	
La faculté devrait-elle se doter d'une politique facultaire sur les conditions d'études aux cycles supérieurs ? Si oui, que devrait-elle contenir ?	<p>À l'unanimité, les personnes étudiantes considèrent que la faculté devrait se doter d'une telle politique. Elles suggèrent que son contenu intègre les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité financière <ul style="list-style-type: none"> ○ Définition et garantie d'un montant minimum de revenu basé sur le coût de la vie au Québec et sur le seuil de pauvreté ○ Délimitation d'une durée de financement telle que 2 ans à la maîtrise et 4 ans au doctorat ○ Engagement des directions de recherche à un financement de base ○ Transparence associée aux sources de financement des personnes professeures en lien avec le projet de recherche étudiant ○ Prévision de mesures en cas d'insuffisance de financement par la direction de recherche et dans ces cas, réorganisation des objectifs du projet de recherche • Protection du droit au travail <ul style="list-style-type: none"> ○ Autorisation du travail extérieur en cas de financement insuffisant, et ce, sans représailles ○ Encadrement du nombre d'heures de travail externe autorisé ○ Clarification des règles liées au financement hors projet des personnes étudiantes ○ Accès à des ressources sur la négociation des bourses d'études • Équité <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la transparence des montants de bourses ○ Revenus similaires au sein de même unité de recherche pour des activités de recherche équivalentes ○ Justice sociale et lutte contre le sexisme
Comment percevez-vous le programme d'aide au doctorat ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme d'aide au doctorat est perçu positivement.
Quels sont les enjeux liés aux espaces de travail et au milieu de vie ? Avez-vous des suggestions ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les espaces communs sont considérés comme problématiques. • Les personnes étudiantes suggèrent de leur rendre disponibles des espaces communs conviviaux, spacieux, aérés, bien éclairés et non enfouis au sous-sol.
Quel format d'activités sociales ou de clubs est réaliste aux cycles supérieurs ?	<ul style="list-style-type: none"> • Projections documentaires, cafés-discussions, 5 à 7, soirées quiz, jeux de société • Sorties extérieures et activités hors campus
Que devrait-on faire pour rendre les activités sociales attractives ?	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de l'implication étudiante et du leadership • Attribution de prix et reconnaissance lors de journées de recherche (ex. : prix de compagnie) • Encouragement et promotion aux demandes de bourses • Développement de bourses issues du milieu philanthropique et/ou de l'industrie